

Blois

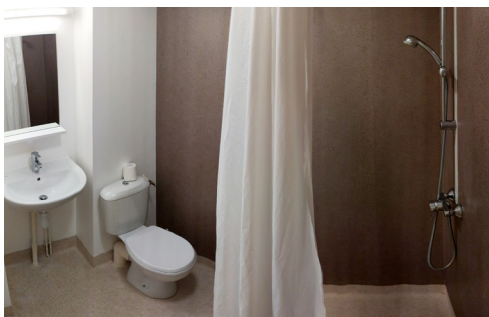


Vous êtes :

Apprentis ou apprenants
CFA BTP

Vous cherchez un logement équipé à tout moment de l'année ?

Pour une semaine ou pour plusieurs mois, la Résidence VALORIA vous accueille.



Mise à jour : 03/07/2024

Chambres

simples
ou doubles

équipées

lit, bureau, cuisine, frigo,
salle d'eau et toilettes

en résidence

espace commun, accueil,
parking sécurisé

Studios de 17 à 21 m²

Tarifs 2024 - 2025

Entièrement équipé :

Pièce de vie avec lit(s) simple ou double, bureau, cuisine et réfrigérateur, salle d'eau et toilettes. Résidence surveillée, local vélo, bagagerie, parking avec accès par badge magnétique.

Chambre double - 18.15€/nuit*

Chambre simple - 21€/nuit*

***En cas de non réservation ou de réservation hors délai, chaque nuitée sera facturée 2€ de plus**





Restaurant



Ouvert le midi et le soir

Logez à la Résidence Valoria et bénéficiez d'un accès gratuit aux infrastructures modernes et sportives du Centre de Formation des Apprentis Bâtiment et Travaux Publics ou du Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire - Sites de Blois.

Espace détente



Espace détente équipé et convivial pour passer de bons moments entre amis : babyfoot, billard, playstations

Gymnase



Foot/basket, volley-ball, badminton, ping-pong, salle de musculation

Extérieur



Stade de foot et basket

Salle vidéo



Pré-réservez votre séjour à la Résidence Valoria



Notice pré-réservation Résidence Valoria

Destinée aux apprentis du BTP et CMA

Article I. Ouverture des pré-réservations

Les pré-réservations pour l'année scolaire 2023-2024 sont ouvertes à compter du 07/08/2023.

Article II. Modalités

Lien de pré-réservation <https://forms.office.com/e/hu0cfUFBgT>

Accessible également via la page du site [Blois - Résidence Valoria \(etablieries.fr\)](https://etablieries.fr)



Article III. Confirmation de réservation

A réception de votre pré-réservation, la résidence Valoria confirmera votre séjour par mail dans un délai de 5 jours, en fonction des disponibilités à la résidence. Ce mail confirmera :

- Les dates de séjour
- Le montant dû pour votre séjour

Il vous sera également transmis le règlement intérieur et le formulaire d'autorisations (sorties, hospitalisation)

A défaut de confirmation de la résidence par retour par mail, votre séjour n'est pas réservé.

Article IV. A l'arrivée

Le jour de votre arrivée, vous devrez impérativement fournir :

- Un chèque de dépôt de garantie d'un montant de 460€
- Le règlement du solde de votre séjour
- Le formulaire d'autorisations
- Une attestation de responsabilité civile
- Une photo d'identité

En l'absence de ces documents, le responsable de la résidence Valoria est autorisé à refuser l'accès à la résidence.

Article IV. Annulation de séjour

Merci de contacter la résidence pour toute annulation. En cas d'absence d'annulation, le séjour réservé sera dû.

Article V. Coordonnées de la résidence

Pour tous renseignements complémentaires, merci de prendre contact avec M. Laborde, Responsable de la résidence Valoria au 02.54.78.55.00